



Nicht frankieren
Ne pas affranchir
Non affrancare

Geschäftsantwortsendung Invio commerciale-risposta
Envoi commercial-réponse

Banque Coop SA
Service clientèle
Case postale
CH-4002 Bâle

0800 88 99 66
info@bankcoop.ch
www.banquecoop.ch

967 800.02/05.11

fair banking
banque coop

Imprimé sur RecyStar Polar, papier recyclé à 100%

Superpoints sur diverses opérations bancaires



Récolter des superpoints en effectuant des opérations bancaires: une exclusivité Banque Coop!



fair banking
banque coop



La Banque Coop est la seule à vous offrir des superpoints sur de nombreuses opérations bancaires. Une simple inscription suffit pour que vous puissiez profiter de cette exclusivité. Cela ne vous coûte rien et ne vous engage à rien.

Vous aimeriez en savoir plus? Nous sommes là pour vous.

0800 88 99 66

info@bankcoop.ch

www.banquecoop.ch



Voici comment engranger un maximum de superpoints!



Engranger des superpoints

Paielements

Compte privé/compte jeunes/compte privé 60+
1000 superpoints comme cadeau de bienvenue¹

MasterCard et Visa
100 superpoints par tranche de CHF 200.- dépensés

Epargne

Compte d'épargne Supercard
1 superpoint par tranche de CHF 2.- augmentant le solde du compte² et 1000 superpoints comme cadeau de bienvenue¹

Placements

Obligations de caisse³
20 superpoints par tranche de CHF 1000.-

Achat d'actions, d'obligations ou de fonds
2 superpoints par tranche de CHF 1.- de courtage net/commission d'émission

Plan d'épargne en fonds Swisscanto Flex Invest
50 superpoints par tranche de CHF 1000.-

Compte Fonds
20 superpoints par tranche de CHF 1000.-

Payer avec des superpoints

Prévoyance

Compte de prévoyance
Contre 10 000 superpoints, vous recevez un bon de CHF 100.- à faire valoir sur un compte de prévoyance Banque Coop.

Financements

Taux hypothécaire
Contre 25 000 superpoints, réduction de 0,25% sur votre taux pendant 5 ans (montant max.: CHF 1 000 000.-).

Placements

Plan d'épargne en fonds⁴
Contre 25 000 superpoints, CHF 250.- sont crédités sur votre plan d'épargne en fonds à la Banque Coop. Prime encaissable une fois par an et par plan.

Avec un plan d'épargne en fonds pour un développement durable, vous pouvez même encaisser la prime deux fois par an, soit CHF 500.-.

- ¹ Uniquement valable pour l'ouverture d'un compte privé ou pour un compte d'épargne Supercard avec un solde minimum de CHF 1000.-. Les superpoints sont accordés sur l'ouverture du premier compte privé. L'ouverture d'autres comptes privés ne donne pas droit aux superpoints.
- ² Augmentant le solde du compte veut dire: si, à la fin d'un trimestre, le solde de votre compte dépasse le solde maximum affiché à la fin d'un trimestre précédent depuis l'ouverture du compte, des superpoints sont bonifiés sur cette différence. Les transferts en provenance d'autres comptes d'épargne de la Banque Coop ne donnent pas droit aux superpoints. Sont récompensées par des superpoints les augmentations du solde du compte jusqu'à concurrence de CHF 250 000.-.
- ³ Valable uniquement pour les obligations de caisse Banque Coop déposées à la Banque Coop.
- ⁴ Valable pour les plans d'épargne en fonds à la Banque Coop d'une valeur minimum de CHF 5000.-. Conditions valables au moment de l'impression. Sous réserve de modifications.

Carte-réponse

- Oui, je souhaite que ma fidélité soit récompensée par des superpoints. Veuillez me faire parvenir le formulaire d'inscription.

Je fais déjà partie de la clientèle de la Banque Coop. Mon numéro de partenaire est:

- Je souhaite ouvrir un compte d'épargne Supercard à la Banque Coop. Veuillez m'envoyer les documents requis.
- Veuillez m'informer régulièrement de vos produits et prestations par Newsletter (e-mail).

Plier ici

Plier ici

Nom Prénom

Date de naissance Etat civil

Profession Nationalité

Rue/n° NPA/lieu

Tél. privé Tél. professionnel

E-mail

Date Signature